

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LETTRÉ DE M. L'ABBE MAILLARD

·
SUR LES MISSIONS DE L'ACADIE ET PARTICULIÈREMENT SUR

LES MISSIONS MICMAQUES.

NOTE

DE LA

COLLABORATION.

M. Pierre Maillard, prêtre du séminaire des Missions Étrangères de Paris, missionnaire à l'île du Cap Breton, est surtout connu comme *apôtre des Micmacs*.

On reproduit ici, pour la première fois, d'après l'original écrit de la main même de l'illustre missionnaire, le document suivant, dont l'importance frappe tout le monde et sera surtout comprise de ceux qui s'occupent de recherches historiques.

LETTRE

DE

M L'ABBE MAILLARD

SUR LES MISSIONS DE L'ACADIE ET PARTICULIÈREMENT SUR
LES MISSIONS MICMAQUES.

A MADAME DE DRUCOURT.

Madame,

Il y a quelques jours que, nous entretenant chez vous des sauvages de ces contrées-cy, de leur religion, de leurs mœurs et coutumes avant qu'ils professassent le christianisme, il me parut que vous auriez souhaité que je vous eusse un peu plus détaillé ce qui les concerne. Je vous parlai alors, Madame, d'une lettre assez honnêtement longue que j'écrivis à ce sujet il y a deux ans à M. de Lalane, notre supérieur à Paris, qui souhaitoit fort de recueillir de moy ce que je

pouvois en sçavoir. J'en ay la copie de cette lettre, que je croy, si je ne me trompe, vous avoir promis de vous envoyer. Si des occupations plus sérieuses vous en font négliger la lecture, mettez-là pour quelque temps à l'écart dans votre cabinet ; mais j'oserois exiger de vous, Madame, qu'au bout de ce peu de temps, dont je laisse, si vous voulez, la durée indéterminée, vous vous souvinsiez que vous avez un sacrifice à faire, qui est de vous astreindre à parcourir au moins des yeux cette lettre d'un bout jusqu'à l'autre. En l'écrivant je n'ay écrit que ce que j'ay entendu et vû. J'ay entendu de la plupart de nos vieillards tant mikmaques que marichites, ce que je rapporte ; et je suis sûr de le rapporter fidèlement ; et j'ay vu, et vois tous les jours, que nos mikmaques ont été tels que je les dépeins dans ma lettre. Mon style ne vous enchantera pas, Madame, il est des plus simples, pour ne pas dire rampant ; mais le vray l'accompagne dans le peu que je rapporte, je dis tout uniment ce qui a été ; voilà ce qui me plaît, et m'a toujours plû. Cependant j'avoue que j'aurois dû m'exprimer autrement que je n'ay fait dans deux ou trois endroits de cette lettre, je ne l'ai pas fait ; pardonnez-le moy, Madame ; parceque mon intention est toujours pure partout. Néanmoins si vous trouvez que j'aye employé quelques termes qui choquent, et qui sonnent mal, je vous supplie d'avance de vouloir bien m'en avertir ; alors j'en substituerai d'autres. Je souhaiterois que quand il vous est bien permis, à vous, Madame, et à M. le Gouverneur, d'être

tous deux à vous seuls, vous lussiez conjointement cette lettre, non que j'aye eu idée de vous en représenter la lecture comme intéressante, mais seulement pour vous donner occasion à réfléchir sur ce que c'est que l'homme ou laissé à lui-même, ou vivant plutôt dans une société que dans une autre. Vous ne mettrez pas plus d'un quart d'heure à en faire la lecture. Vous verrez qu'elle n'est pas achevée ; aussitôt que le temps me le permettra, j'y ajouterai le reste de mes remarques. Voyez donc comme j'écris à M. de Lalane, *etc.*

A monsieur de Lalane, grand vicaire de Langres et supérieur du séminaire des Missions Etrangères, à Paris.

Monsieur,

Il y a très-longtemps que je vous aurois satisfait touchant ce que vous exigez de moy depuis plus d'un an, si j'avois eû du loisir. Il est vray à la lettre que je suis continuellement distrait, et que je n'ay pour bon temps que le soir, tant icy qu'à Louisbourg. Je ne doute pas qu'il paroisse surprenant que je sois icy jouissant d'aussi peu de tranquillité qu'à la ville ; si vous m'aviez fait l'honneur, Monsieur, de passer seulement icy avec moy trois jours, vous auriez bien vite connu ce que c'est que la nation avec qui j'ay affaire. Il convient que je parle avec eux, et souvent que je les comble presqu'à tout propos des promesses

Les plus belles et les plus flatteuses, promesses qui ne s'effectuent jamais ; parceque je sçay par mes absences de la mission leur faire prendre le change. Il faut que je les excite sans cesse à la pratique des actes de religion ; que je les rende, autant que faire se peut, traitables, sociables, fidèles au Roy notre Prince, de qui ils ont constamment une haute et sublime idée, gens de probité, et surtout que je m'applique à les faire vivre en bonne intelligence avec les François. J'affecte avec tout cela un air sérieux et grave qui leur en impose ; je parle avec poids et mesure, et je fais en sorte par le choix de mes expressions que tout ce que je dis ne tombe pas. Mes harangues n'ont pas tout le fruit que je devois en attendre ; il n'importe, elles ne sont pas sans succès. Rien n'enchant plus ces gens-là que mes métaphores et mes allégories ; ils sont fort dans ce goût là quand ils parlent entr'eux : c'est pourquoy je leur plais, quand je donne à mon langage cette tournure, et je leur plais d'autant plus que je leur donne des images plus vivantes des objets, et que je suis beaucoup mieux arrangé qu'eux dans mes phrases. J'affecte surtout de rimer comme eux à chaque membre de période. Je vais vous en donner deux exemples. S'il m'arrive de leur dire : " Mes enfans, mettons toute notre application à devenir gens de probité. Si nous avons sincèrement envie de devenir tels, aimons Dieu pardessus tout et notre prochain comme nous-mêmes ; c'est-à-dire, ne veuillons jamais faire à autruy ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit. " Voyci ces mêmes phrases rendues en bon

langage mikmaque, avec une espèce de rime à la fin de chaque membre de période : “ Atkignedemenèch, nigmatout, ménakach (*) k'SleumtSnén8. Ndoko echk n̄an kedsi déléik8 kalal:ich kijSlk pegigi k'chala-dekeln8. Kigmenak l'n8k ichtekèch kin8 déli m8 jajSl̄tikš, pa n'k8déi déli m8 jagiadekeln8. Ichtekèch hèmkel : matteau pa8èdemenèch Sen pilsei k'téléisa-nén8 t̄an kin8 m8 pa8èdemš̄kš k'téléia8nén8.

Autre exemple ; je suppose que j'aye à leur dire que : “ Avant-hier au soir, Pierre notre frère est mort ; c'est ce Pierre que vous avez si bien connu vous autres, qui avoit la physionomie vraiment martiale. Avant de mourir, il a demandé tous les enfants ; lorsqu'ils furent arrangez en sa présence, il les regarda tous les uns après les autres, et leur fit cette remontrance etc.” Voyci ces mêmes phrases en Mikmaque avec la rime à la fin de chaque membre de période, non pas en *ou*, mais en *a* ou en *ak*. “ Kéguet kédSi SlāgSek k'tégui Slag8 nepkak, Pièl ok kig men8ak, Pièl ok èta tana kilau Sèli k'chigiok chebena auchema kinabésam8-kehichenak. Ech8menak nèb8g8ek 8niginnka m'chet sig8machinika. Šplakanek kichkagi b8g8iètidek ya-lamkSitichena, ndoko déli n'ché d8imkŠitichena, etc.”

Si je vous lisois tout cecy moy-même, vous ne pourriez vous empêcher de sentir le génie rimeur de cette nation. Comme je suis assez versé dans ce style

(*) Dans ce mot et dans quelques autres, nous rendons par un *x* minuscule, ua k surmonté dans le manuscrit, d'un signe particulier, $\frac{1}{x}$

de rimer comme eux, voilà ce qui leur donne une espèce d'idée de moy toute singulière : car selon eux j'ay plus reçu par infusion, que par méditation et travail, ce don de parler aussi purement et aussi facilement micnaque que leurs femmes les plus habiles dans ce genre. Qu'il en coûte, Monsieur, de travail, de peines et de veilles, pour par soy-même apprendre ces sortes d'idiômes, et venir à bout d'en prononcer les mots ! Je n'ose dire le nombre d'années que j'ay employé à ce travail ; huit ans à ne faire presque que cela ne m'ont pas suffi. La raison en est qu'il faut regarder comme chose impossible, peu s'en faut, de pouvoir jamais conjuguer un verbe en entier par rapport aux circonstances de lieu, de temps et de personnes, choses qu'il ne faut pas manquer de faire sentir par différentes terminaisons, par rapport à ce qu'on veut exprimer d'animé ou d'inanimé, ce qui demande encore différentes terminaisons ; par rapport aux pronoms démonstratifs *moy, toy, luy, nous, vous, eux*, qu'on n'exprime jamais avec le verbe mais qui se font encore sentir et connoître par autant de différentes manières de terminer les personnes tant au singulier qu'au pluriel, soit pour le passé, le présent et l'avenir, etc.

Une autre de mes occupations est de les engager à faire bonne chasse, quand le temps en est venu, afin que leurs dettes se payent, que leurs enfants et leurs femmes soient vêtus, et qu'enfin ils puissent trouver crédit. Il suffit chez eux d'être bon chasseur, et de bien payer ses dettes, pour mériter de

porter le nom de *virtuosus* ; ce nom chez les Allemands signifie beaucoup. Quelque vicieux que soit un sauvage marichite ou mikmaque, quelque crime qu'il ait commis plutôt grand que petit ; qu'il soit le plus mauvais priant de tous, s'il est bon chasseur et bon payeur, il obtient, malgré tout ce qui le peut ternir d'ailleurs, la qualité de *virtuosus* ; qu'il persévère, si vous voulez le supposer, de mener jusqu'à sa mort la vie la plus déréglée et la plus dérangée dont on puisse entendre parler, tant qu'il sera bon chasseur et bon payeur, il demeurera toujours en possession de l'attribut et de la qualité de *virtuosus*, rendu en leur langue par TochechkSèg. J'ai vû, et vois encore, grâces à Dieu, des personnes tant hommes que femmes parmi eux d'une probité admirable, d'une piété éminente, et dont la vie serviroit fort bien de modèle à beaucoup de gens qui parmi nous se sont engagez par vœu à mener une vie plus pieuse et plus austère à l'écart des autres ; ces sauvages, qui sont véritablement vertueux, ne passent pourtant pas dans l'esprit des autres pour aller de pair en mérite avec celui qui a parmi eux la renommée d'être bon chasseur et bon payeur. Ce n'est pas à dire pour cela qu'un bon Priant chez eux n'ait son mérite ; mais de sçavoir faire bonne chasse, et s'appliquer à faire honneur à ses dettes, est tout ce qu'il y a de grand, de beau, de parfait et d'accompli, selon leur façon de penser. Je leur ay souvent dit et en conversation et dans mes prênes : " Mais croyez-vous qu'il faille absolument soumettre tout mérite à celui-là ? croyez-vous de bonne foy que toute vertu

soit inférieure à celle que vous reconnoissez dans celui d'entre vous qui chasse bien et qui paye bien ? — Oui, me répondent-ils ; parceque c'est parmi nous ce qu'il y a de mieux ; c'est, par rapport à ce que nous sommes sur la terre, ce qu'un sauvage doit nécessairement être. Qu'est-il sans cela ? indigne du nom sauvage, indigne d'être né ce qu'il est, et plus méprisable que la plus vile de nos femmes. Si nous étions tous à cet égard tels qu'étoient nos pères, voy, mon Père, combien seroit heureuse et tranquille la vie de tous les sauvages. Rien ne nous manqueroit du côté de la nourriture et du vêtement ; et par nos pelleteries nous saurions satisfaire à tous les emprunts que nous faisons tous les automnes tant en vivres qu'en étoffes, etc., et nous serions de plus en état d'assister ceux d'entre nous qui ne peuvent plus courir les bois et canotter, soit par leur trop grand âge, soit par quelqu'accident qui les en empêche. Prends garde, mon Père, que ce qui nous procure réellement notre bien-être icy bas, est par-dessus tout digne de nos attentions. Nous disons avec toy que toutes les vertus qui découlent de la Prière sont par elles-mêmes très-recommandables, et doivent avoir la préférence sur celle-cy ; mais tu remarqueras que ce n'est qu'en tant qu'elles font l'ornement principal de l'âme du Priant, et qu'elles concourent à luy procurer son bien-être dans l'autre país. Elles sont d'un autre ordre ces vertus ; ne les mettons donc point en compromis avec celle-cy."

Voilà comme raisonne le sauvage sur cet article.

Vous serez peut-être tenté de dire, Monsieur, que je leur prête ce raisonnement. Il faut que vous sachiez qu'ils sont hommes comme nous; qu'intrinsèquement ils pensent comme tout homme doit penser; qu'ils ne diffèrent que dans la manière de rendre leurs pensées, et que si quelque chose nous paroît étrange dans leur façon de penser, et de dire ce qu'ils pensent, c'est que nous n'avons pas été éduqués comme eux, nous ne sommes pas réduits à vivre comme eux, et nous ne nous trouvons pas en situation semblable à la leur, pour former de pareils raisonnements. C'est tristement raisonner des vertus, je l'avoue, que d'en raisonner ainsi; néanmoins la raison s'y trouve relativement à la position où se voit cette petite et très-petite portion du genre humain.

1740
 1740
 Il y a quinze ans, qu'étant à l'Isle Saint-Jean, distante d'environ soixante lieues (*) de l'Isle-Royalle, pour y instruire les sauvages qui s'y trouvoient alors en assez grand nombre. J'y fis connoissance avec un nommé Arguimant, vieux jongleur mikmaque qui y étoit alors avec toute sa famille, et plusieurs autres vieillards qui avoient depuis peu reçu le baptême, mais qui n'avoient pas encore été reçus à la communion; je luy fis, à luy et aux autres, cette question: " Que faisiez-vous, mes enfans, avant l'arrivée des Européens dans ce pais-cy? quelles étoient vos

(*) L'auteur, sans effacer le texte, met en marge : *distante environ de 18 lieues de l'Isle Rile*. Il aura voulu sans doute exprimer par ce dernier chiffre la distance en ligne droite.

occupations ? à quoy employiez-vous particulièrement votre temps ?” Il me répondit au nom de tous : “ Mon Père, avant votre arrivée dans ces contrées-cy qui sont cette terre où le Grand Dieu nous a fait naître, et où nous sommes crus comme les herbes et les arbres que tu vois, notre grande occupation étoit de chasser à toute sorte de bêtes, de nous nourrir de leur chair, et de nous couvrir de leurs peaux ; de chasser au gibier soit petit soit grand, de choisir entre tous ces gibiers les plus beaux, et les mieux garnis en plumage pour nous en faire des ornemens de tête. Nous ne tuions de bêtes et de gibiers qu’autant qu’il nous en falloit pour manger en un jour, le lendemain nous recommençons. Mais ne pense pas que nos chasses fussent comme aujourd’hui pénibles et laborieuses ; il ne s’agissoit alors que de sortir de nos cabannes quelquefois avec nos flèches et nos dards, quelquefois sans flèches et sans dards, et à une très petite distance de notre village nous trouvions nos besoins. S’il ne nous plaisoit pas dans certains jours de manger de la viande, nous allions aux lacs et aux rivières qui se trouvoient le plus à proximité du lieu où étoient nos cabanes, ou bien à la côte la plus voisine, et là nous y attrapions du poisson de toute espèce dont nous nous nourrissions. C’étoit particulièrement l’anguille que nous aimions le plus, comme encore aujourd’hui nous l’aimons davantage. Il nous étoit indifférent de manger toutes ces sortes de viande cuites ou crues ; nous les mangions plus souvent crues que cuites, et pour tirer party des plus coriaces,

quand nous n'en avions que de cette espèce, nous les coupions, déchirions par lambeaux, et les pilions sur de grandes pierres larges et plattes ; par ce moyen nous les mâchions et les avalions plus facilement ; quant au poisson à chair dure, tel qu'est l'esturgeon et le flétan, nous la laissions un peu se corrompre, après quoy nous la mangions comme les autres viandes. Dans nos assemblées du soir, nous nous régaliions de viandes rôties au feu, et ce feu nous le faisons en froissant fortement et longtemps dans nos mains du bois de sapin pourri extrêmement desséché par le soleil. Si quelquefois nous ne pouvions nous en procurer aussi vite que nous l'aurions souhaité, nous allions à la côte prendre de ces cailloux blancs qui s'y trouvent en quantité ; chacun de nous en prenoit deux, qu'il frottoit rudement l'un contre l'autre sur le sapin pourri pulvérisé ; alors nous avions inmanquablement du feu, et notre manière de conserver ce feu surtout dans l'hyver, étoit de donner le soin aux femmes de notre chef de guerre de l'entretenir tour à tour sous la cendre par le moyen de troncs de sapin à moitié pourri, couverts de cendre ; quelquefois ce feu alloit jusqu'à trois lunes. Ce feu qui avait duré jusqu'à trois lunes révolues, nous devenoit un feu sacré et mystérieux. Celle d'entre les femmes de notre chef qui en étoit gardienne précisément dans ce terme des dernières nuits de la troisième lune mourante, et qui nous le faisoit voir vivant, en recevait de nous mille complimens et mille éloges. Nous nous assemblions alors tous, et pour que personne d'autant de familles que nous nous

trouvions alors dans l'endroit, où dès la fin de l'automne précédent nous avons fixé le lieu de notre hyvernement, ne manquât à s'y trouver, nous envoyons nos jeunes gens chercher tous ceux des nôtres que nous sçavions qui nous manquoient, de sorte que notre nombre étant complété, nous prenions tous sans distinction de rang et d'âge nos calumets, et nous les allumions à ce feu ; ensuite nous en pompions la fumée que nous réservions tous chacun dans nos boucles, et les uns après les autres nous allions la rendre en l'exhalant au visage de cette femme qui nous avoit remis ce feu ardent, nous luy disions qu'elle étoit digne plus que qui que ce soit d'avoir part aux bénignes influences du Père de la lumière qui est le soleil, puisqu'elle avoit si bien sçu en conserver les émanations, nous dansions alors autour de ce feu, et voyci ce que nous proférions en chantant : Allume, ô feu, nos callumets, et fais qu'en pompant ta vertu sous l'enveloppe de la fumée qui te cache à nos yeux, nous soyons par là rendus vigoureux, forts, toujours en état de connaître nos servantes et nos compagnes de couche, vis et conserve-toy pour toujours dans nos cœurs, afin que par là nous ne connoissions jamais ce que c'est de fléchir vis-à-vis de ceux qui en veulent à nos jours ; fais nous rire, chanter et danser, quand des bourreaux étrangers voudront nous disséquer tout vivants ; que la faim, la soif et la maladie ne nous abattent pas au point de ne plus être insensibles comme nous devons l'être dans ces occasions. Toy, femme, par ton soin, par ta vigilance, par ton appli-

cation des plus grandes à la conservation de ce feu, tu deviens par la femme principale de notre chef, si tu ne l'es pas déjà ; et dès ce moment nous le faisons venir et paroître icy ce chef, qui a déjà brisé nombre de têtes tant d'hommes, que d'animaux, et devant nous, il étendra sa grande peau sous laquelle toy la première te foureras, et luy ensuite : mais si tu n'es que concubine, scrs tout à l'heure d'avec ton maître, et regarde dans l'assemblée celuy des garçons que tu veux pour époux : voilà ton privilège et ta récompense. Si la femme se trouvoit être principale épouse du chef, toute l'assemblée luy donnoit le privilège de faire un festin aux hommes, d'y assister elle-même avec autant de femmes qu'elle en vouloit pour l'accompagner ; de parler la première après le festin fait ; de présenter le calumet à son mary seigneur et maître, de se lever la première et pour danser, et pour chanter à sa façon en dansant. C'est ainsi, mon Père, que s'exécutoit et se faisait tout ce que je te raconte maintenant. On allumoit avec ce feu un gros tas de bois que l'on avoit exprès ramassé et amoncelé ; on en tiroit le plus de brasier que l'on pouvoit, sur lequel on mettoit rôtir toute sorte de viande, on arrosoit la sèche avec de l'huile de loup-marin, ou de vache marine, ou bien avec des morceaux de graisse de baleine saisis dans des morceaux de bois fendus en deux, on mettoit le même gibier sans le plumer, ni le vider, sur les charbons ardents ; aussitôt que par l'ardeur du feu la plume avoit disparu, ou plutôt qu'elle avoit fait sur ce même gibier

comme une espèce de croute mince et bruslée, chacun de nous en prenoit ce qu'il vouloit, le frotoit avec précipitation entre ses mains, souffloit dessus, le déliquetoit, et le mangeoit de cette sorte. Pour ce qui est du gros gibier, comme outardes, beccis, cacaouis, moyacs, canards, cravans, cormorans, aigles, goèlands, &c., nous en ôtions seulement la plus grosse plume, nous l'éventrions pour en tirer les tripes, précisément ; nous les mettions sur le charbon ardent, d'où nous ne tardions pas longtemps à les tirer, cuits ou non, pour les manger à belles dents. Il est à remarquer que dans ces festins faits comme à l'improviste, ainsi que dans tous les autres, nous ne laissions jamais les os des viandes sur la place, ni ne les donnions à nos chiens ; un acte de religion parmi nous étoit de les ramasser tous fort exactement, et de les jeter dans le feu quand nous en avions, ou dans quelques rivières à castor. De te dire la raison de cecy, mon Père, je ne la sçais pas ; je sçais seulement que nos grands pères nous disoient qu'il falloit jeter tous les os des castors que nous mangions, dans des rivières où on y en voyoit des cabannes, afin qu'il y en eût toujours de ces cabannes ; que tous les os de gibier de mer devoient être jettez dans la mer, afin qu'on y en vît toujours de l'espèce ; qu'il ne falloit pas que nos animaux domestiques les rongessent pour les digérer, vû que cela ne pouvoit manquer de faire diminuer l'espèce dont la chair nous avoit servi de nourriture. Les seigneurs jongleurs et moy le premier, qui ay été jongleur en titre d'office avant d'avoir été saintement

lavé, n'avions pas d'autres raisons à rendre de ces pratiques à notre jeunesse qui quelquefois nous faisoit là dessus des questions."—" Mais, luy disois-je en l'interrompant, vous serviez-vous de vases pour faire cuire vos viandes ? aviez-vous des instrumens propres à couper ? vos canots, qui vous a appris à les travailler comme vous faites ?"—" Nous avons, mon Père, me répondoit-il, des espèces de pots, ou si tu veux, de chaudières faites de pierre de grès tendre, que nous creusions avec des os gros et petits tant d'orignal que de castor, mais plus souvent avec des os de castor, dont nous avons rendu pour cela une des extrémités presque toute semblable au taillant de vos ciseaux. Ce n'étoit pas sans peine que nous parvenions à les rendre de même pour notre utilité ; c'étoit en les frottant extrêmement longtemps contre ou sur quelque pierre bien dure choisie exprès. Nous en faisons de petits, de grands, de médiocres de ces ciseaux, pour travailler le bois qui entre dans la structure de nos canots, pour faire des flèches de toute sorte de grandeur, au bout desquelles nous savions appliquer des fragmens d'os très-durs, auxquels nous donnions une figure à peu près semblable au fer dont vous armez au bout les vôtres. Nous travaillions nos arcs moins en coupant qu'en rattissant fortement à contre-sens le bois que nous jugions propre à cela, avec des lames des plus gros os extrêmement desséchés au soleil, et dont nous nous servions à cette fin en les fendant à propos, c'est-à-dire, en les fendant de long, et non en les cassant par le travers. Pour revenir à ces pierres que nous avons

creusées et vidées en dedans, et dégagées en dehors de ce qui les rendoit maussades, irrégulières et trop pesantes, nous mettions sans façon nos viandes toutes saignantes dans ces pots, lesquels mis sur un bon brasier, acquéroient en peu de temps une chaleur suffisante et capable de faire sortir tout le jus de la viande, que nous buvions. Nous mangions aussi cette viande ; mais quand elle étoit trop sèche, nous la donnions à nos chiens, excepté les os s'il s'y en trouvoit. Observe cependant, mon Père, que nous la mangions fort bien cette viande, quand nous avions faim. Quelquefois nos pots se trouvant faits d'une nature de pierre qui se fend et se calcine aussitôt qu'elle a senti une chaleur un peu forte, nous les remplissions d'eau, nous y mettions ensuite notre viande ; après quoy nous tirions du feu de grosses pierres que nous y avions mises rougir, lesquelles nous posions sur cette viande qui étoit avec l'eau dans le pot ; ces pierres toutes rouges faisoient bouillir l'eau, et par là ôtoient à notre viande sa trop grande crudité, et nous la rendoient mangeable, ce qui nous suffisoit. Nos cannots, mon Père, nous les avons de temps immémorial ; ils ont toujours été les mêmes que tu les vois ; dès les premiers temps, nos pères au lieu d'écorce de bouleau, dont nous nous servons maintenant, prenoient des peaux d'original dont ils ôtoient le poil, les ratissoient, et les grattoient de telle sorte qu'ils les rendoient semblables des deux côtes à vos peaux passées, ils les trempoient à plusieurs reprises dans l'huile ; ensuite ils les appliquoient comme on fait aujourd'hui

l'écorce de bouleau, sur le bois du cannot, les y ajustoient, les y tendoient, les y attachoient, en les y cousant quelquefois avec du fil de nerf de bête quelquefois avec du toubi, racine de prusse, et par ce moyen ils navigeoient d'une grande terre à une isle voisine sans jamais beaucoup s'écarter de la côte. Mais ces peaux se pourrissoient trop vite. Le machkSi qui est l'écorce de bouleau, dure beaucoup plus de temps, et on est beaucoup plus en sûreté dans un cannot fait de cette écorce que dans des cannots faits de peau."

Je dis à mon vieillard que j'avais vû de ces cannots faits de peau, et que je croyois comme luy qu'ils n'étoient pas aussi surs que des cannots de machkSi. Il reprit sur le champ le fil de son discours, et me dit qu'il sçavoit par de plus anciens que luy que ce qui les avoit obligez à bientôt être au fait de construire des cannots, étoient les fréquentes alarmes que leur causoient d'autres nations qu'ils avoient pour ennemies, que pour n'en être pas surpris comme ils l'avoient souvent été dans les premiers temps, ils s'étoient fortement appliqués à avoir toujours avec eux un nombre suffisant de voitures pour les transporter par eau d'une pointe, ou d'un cap à un autre, de leur village à un autre de leur nation, de la côte où ils se trouvoient à quelque autre terre voisine, mais à pas plus de distance du lieu qu'ils quittoient que de sept à huit lieues. " Ces trajets, continuoit-il, sont considérables pour nous. Nous avons beau les faire de calme, ou de beau temps, les mauvais poissons dont ces mers-

cy sont souvent infestées, ne nous permettent pas de les faire sans inquiétude et sans peur. Il arrive, et il n'arrive que trop de fois que cette maligne engeance vient attaquer si subitement nos canots par leur derrière, qu'elle les fait caler tout à coup avec ceux qui sont dedans. C'est en bien nageant que quelques-uns échappent au péril ; mais il y en a toujours qui deviennent la proie de ces poissons carnaciers et extrêmement voraces. Quand nous avons le temps de les voir venir à nous, nous cessons tout à coup de nager, nous prenons en main un bois armé au bout d'un os très-dur et très-pointu, et nous en dardons, si nous pouvons, l'animal, qui aussitôt qu'il se sent blessé, cesse de poursuivre pour un peu de temps. Nous profitons de ce peu de répit en nageant de toutes nos forces ; si l'animal revient, nous faisons la même manœuvre jusqu'à ce que nous ayons gagné terre. Il n'y a guère à se débarrasser de deux qui s'attachent à un canot. Quand il nous arrive d'être sans nos dards, nous jettons, non sans beaucoup trembler de frayeur, de momens à autres, des morceaux de viande ou de poisson si nous en avons, pour amuser l'animal qui nous poursuit, tandis que celui qui est devant nage tout doucement sans discontinuer. S'il arrive que nous n'ayons plus rien à jeter, nous nous dépouillons de la pelletterie qui nous couvre ; nous jettons souvent à cet animal jusqu'à nos bonnets de peaux de gibier. Enfin voyant que nous n'avons plus rien à jeter, nous attachons et faisons tenir comme nous pouvons au bout du manche de nos avirons

quelqu'os des plus pointus, et des plus longs de tous ceux que nous portons toujours avec nous dans nos canots, ou bien nous lions plusieurs flèches ensemble, dont nous rapprochons de fort près les pointes les unes des autres ; nous saisissons cette petite botte de traits avec l'extrémité du haut de la pagaie ou de l'aviron avec quelque-une de nos ceintures ; alors nous attendons l'animal pour le darder, ce qu'il ne nous est pas aisé de si bien faire qu'avec le dard, vû que la pagaie ne se trouve jamais assez longue ; cependant il nous a été souvent avantageux de nous servir de cet expédient. Enfin quand nous avons quelque trajet à faire, il est rare, à cause de ces animaux qui nous sont redoutables, que nous ne garnissions le derrière de notre canot de plusieurs branches d'arbres bien garnies de feuilles, et qui s'élèvent à deux pieds de hauteur au-dessus des bords du canot ; nous connaissons par expérience que quand ces poissons voyent et sentent ces feuillages, ils se retirent et n'approchent pas ; apparamment qu'ils croyent que c'est une terre sur laquelle ils pourroient s'échoner. ”

Voyci comme le vieux jongleur Arguimant poursuivit encore, aidé des autres vieillards qui s'étoient exprès rendus dans sa cabanne pour me voir, parce que je leur étois nouveau, et pour répondre aux questions que j'avois à leur faire, parcequ'ils aiment qu'on leur en fasse. Il commença ainsi : “ Mais, mon Père, la Prière de ton Roy qui est la tienne, et qui devient aujourd'huy la nôtre, qu'exige-t-elle de nous ? à quoy penses-tu dans ton cœur qu'elle puisse nous engager ?

vient-elle vraiment d'en haut ta prière ? Je m'imagine que le Roy notre Père n'est pas homme, qu'il est plus qu'homme, qu'il a beaucoup au-dessus de vous et de nous ; de la façon que nous en parlent tous les gens envoyez de sa part dans ces païs-cy, nous sommes induits à penser de même." Je l'arrêtai là, et luy dis : " Ecoute, mon fils, il est tard, le soleil est couché, je remets à demain à répondre aux questions que tu me fais ; assemble le plus de vieillards de ta connoissance que tu pourras, qu'ils se trouvent icy avant midy immédiatement après la messe, alors nous raisonnerons tous ensemble. Mais avant de raisonner, il conviendra que nous mangions aussi tous ensemble ; c'est pour cela que j'ay dit à l'interprète Barthélemi Petit Pas que tu vois icy, qu'il dise dès ce soir aux jeunes gens de votre village de venir prendre au Port La Joye trois minots de bled d'inde, un quintal de farine, quarante livres de lard avec dix pots de melasse." " Tu fais bien les choses, mon Père, me dit-il, en m'interrompant ; mais couronne l'œuvre en nous donnant au moins à chacun de tout ce que nous serons icy d'hommes deux petits coups d'eau de vie ; tu ne saurois croire combien tu nous obligeras." Ma réponse fut qu'ils n'en auroient point du tout, mais que je leur ferois bien volontiers donner à chacun un bon coup de vin, pas davantage.

Il faut dire en passant, Monsieur, que de toutes les liqueurs enyvantes l'eau de vie de France, ou la guildive des Isles de l'Amérique méridionale sont tout ce que les sauvages ont de plus cher au monde

quand ils peuvent en avoir ; ils n'en parlent pas de fois que l'eau ne leur en vienne à la bouche. Quand je dirai que j'en ay connu, et que j'en connois encore qui ont fait trafic de leurs propres épouses pour de la guildive, afin qu'ils en pussent boire à leur aise, et qu'ils eussent le charmant plaisir de noyer si peu qu'ils avoient de raison dans cette liqueur autant de temps qu'elle leur duroit, je ne mentirai pas. Je ne dis pas cela de tous, mais d'une bonne partie. En général ils aiment tous extrêmement l'eau de vie, et si les défenses qui sont faites aux François de ne leur en pas donner, n'étoient des plus rigoureuses, il ne seroit pas possible de venir à bout de cette nation. Il faut extrêmement prendre garde à ce qu'il ne s'en trouve pas dans nos assemblées, qui sont quelquefois nombreuses ; autrement on n'y verra que désordre, que tumulte, que batteries, que conteaux tirez les uns contre les autres pour se poignarder réciproquement ; c'est alors qu'on voit toutes les femmes et les filles sauvages avec les petits enfants fuir dans le fond des bois, et ne pas reparoître qu'elles ne sachent que l'ivresse des hommes est dissipée. Il n'y a pas plus de sûreté pour le missionnaire, qui est obligé de se retirer comme les autres. Voyez le péril des femmes et des filles si elles restoient spectatrices des actions de ces animaux rendus irraisonnables par l'ivresse : elles seroient forcées à se prostituer à tous ces vilains et laids objets, à mettre bas toutes leurs hardes, à paroître dans une nudité qui seroit capable d'effrayer les yeux les plus hardis ; que dis-je, à souffrir de la

part de ces brutaux des indignitez que je ne puis exprimer. Ce n'est pas tout ; dans ces malheureuses circonstances, il arrive, et je l'assure, qu'un père se saisira aussi bien de sa fille, un frère de sa sœur, un oncle de sa nièce, un beau-père de sa bru, comme de toute autre fille ou femme ; c'est une nécessité à ces misérables créatures de se rendre victimes de l'incontinence de ces brutaux, autrement elles seroient poignardées, ou du moins si maltraitées qu'elles ne pourroient n'en pas mourir que par miracle. Aussi que ne faisons-nous pas pour aller au devant de tous ces désordres ? Voicy les risques que courent tous missionnaires qui veulent être témoins de ce qui se passe parmi ce troupeau d'yvrognes, et qui s'ingèrent alors par un zèle impétueux, indiscret, immodéré, de faire des sermons à des gens sourds à toute remontrance : c'est que d'abord ils sont bafoués, nargués, turlupinez et tournez en ridicule, jusqu'à ce qu'ils aient ou cessé de parler, ou pris un autre langage. Alors quelques-uns de cette troupe d'élite qui peuvent encore articuler, et qui font les beaux parleurs (car il s'en trouve toujours parmi eux, surtout dans ces occasions) viennent trouver le Patriarche et luy disent : " Toy tu es du ciel, et nous, nous sommes de la terre. Toy tu es un ange, et nous, nous sommes des hommes. Toy tu es Patriarche, fait pour nous instruire, et nous, nous sommes faits pour t'écouter. Tu es du ciel, néanmoins tu es homme comme nous, ne le sçavons-nous pas ? mais tu es du ciel, parce que celui qui t'a fait Patriarche en est vraiment ; le ciel est sa demeure

re, et la terre est la nôtre. Mais tu y es aussi toi sur la terre, et tu ne la quitteras que comme nous, par la mort. Tu es pourtant du ciel, on le voit bien par l'horreur et par le dégoût que tu as de nos divertissemens ; c'est tout dire, tu n'es pas fait pour agir et penser comme nous. En effet vit-on au ciel comme icy-bas ? Non. Tu es ange, comment t'accommoderois-tu de notre façon de vivre ? comment pourrois-tu vivre en commerce avec des femmes ? comment t'y prendrois-tu pour te reproduire par leur moyen, et pour laisser après toy du vivant et de l'animé, en qui toy même tu vivrois ? mais où sont tes facultez pour cela ? ne dis-tu pas que les anges n'ont point de corps ? ne dis-tu pas que parmi ce peuple d'anges personne ne s'y trouve marqué d'un côté comme mâle, et de l'autre comme femelle ? ils ne peuvent donc en venir à se reproduire : mais en récompense ils ne connoissent point la mort ; qu'ont-ils besoin d'organes pour engendrer ? ô que le Grand Dieu est sage ! nous autres nous mourrons sans mourir par des êtres vivans qui sortent de nous, et en qui nous vivons, après avoir paru disparaître. Or tu es ange, tu n'as donc point de corps, tu n'es donc pas organisé comme nous hommes pour pouvoir bien jouer ton rôle avec celle de toutes nos servantes que tu vois icy qui te plairoit le mieux. Tu es Patriarche, tu baptises, tu dis la messe, tu sçais nettoyer celui qui te déclare qu'il est dans les ordures du péché : que ne sçais-tu pas faire ! tu connois ce qui a été, ce qui est, ce qui sera ; mille sortes d'écrits te l'apprennent : que tu nous es dissem-

blable ! Eh ! comment avoir de la peine à s'imaginer que tu n'es pas plus qu'homme ? tu es fait pour nous instruire, et tu nous instruis en effet, tu nous prêches, tu nous reprends de nos défauts, tu nous montres de quelle façon nous devons nous conduire icy bas pour mériter de voir un jour l'invisible. Mais ce n'est pas icy que tu t'employes à cette œuvre, ce n'est pas actuellement qu'il te convient de le faire, tu es trop avisé pour ne pas sçavoir distinguer les temps et les momens où il faut que tu ouvres la bouche pour nous instruire, et surtout pour reprendre en nous ce que tu y vois de répréhensible. Mais que vois-tu en nous maintenant de répréhensible ? Est-ce à cause que nous buvons de l'eau de vie ? Elle est pour nous comme pour tous les autres hommes. Qui nous l'apporte cette eau de vie ? ne sont-ce pas des hommes de ta nation ? tu nous as souvent dit qu'elle étoit un poison pour nos âmes ; nous n'en sommes pas bien persuadés. L'est-elle pour celles de ta nation ? crois-tu que si cette liqueur nous étoit aussi funeste que tu l'assures, que les François tes compatriotes nous en apporteroient ? ils nous sont trop amis pour vouloir par ce moyen nous faire du mal. D'ailleurs où vois-tu que nous en buvions avec excès ? Regarde, mon Père, nous n'en buvons jamais qu'un coup à la fois, et souvent un seul coup nous suffit ; non pas comme vous autres, qui non contents d'un coup, en buvez en outre dix, vingt, trente après le premier. ” Le sauvage raisonneur et harangueur se fait apporter par une des femmes qui se trouve la plus proche de

Luy une gamelle de bois, ou un casseau d'écorce qui sera de grandeur à contenir au moins chopine et demie ; il se fait emplir ce vase d'eau de vie qu'il présente au Patriarche en luy disant : " Veux-tu, mon Père, faire comme moy ? ce coup est pour toy, j'en prendrai un autre ; tu vas voir que je ne boirai que ce coup, et que je sçaurai m'en contenter sans plus penser à redoubler. " Il porte le casseau à sa bouche, et avale ce qui est dedans presque tout d'un trait ; après quoy il veut reprendre le fil de ses raisonnemens, mais bientôt il ne sçait plus ce qu'il veut dire, il rougit, il pâlit, il bave, il écume, il se lève pour chanter et danser à sa mode, il tire son poignard, et le tenant à la main dans l'attitude d'un furieux qui veut éventrer celuy sur qui il porte ses yeux, il menace un ennemi qu'il ne voit point ; c'est surtout l'anglois qu'il nomme souvent, de qui il veut manger le cœur et boire le sang ; les autres yvres comme luy, luy applaudissent, se lèvent de même, et s'arment de leurs poignards. Les attitudes dans lesquelles ils se tiennent vis-à-vis les uns des autres sont effroyables et glacent le sang de ceux qui les regardent. Alors, s'ils ont parmi eux des prisonniers anglois, soit hommes, soit femmes, soit filles, soit garçons petits ou grands, ils se les font amener les mains seulement liées et saisies sur la poitrine, et tout de suite ils leurs fendent la tête en deux avec une hache, où bien ils les éventrent avec le poignard, ou bien ils les font attacher à des arbres pour être tirez à balle par les jeunes garçons sauvages qui s'en servent comme de blanc. Si le missionnaire

est sage, il prendra bien garde pour lors de ne pas dire le moindre mot contre toutes ces horreurs, car il ne le feroit pas seulement gratuitement, mais il courroit en même temps grand risque d'être traité de même, ou pour le moins d'être outrageusement insulté de la part de ces barbares yvres, qui sont alors plus bêtes féroces qu'hommes. Pour peu seulement qu'il leur donnât à connoître soit de vive voix, soit par signe, qu'il improuve ce qu'ils font sur ces malheureux prisonniers, ç'en seroit assez pour qu'ils le regardassent luy même comme anglois, par conséquent comme leur ennemi juré, et qu'ils luy fissent en même temps subir le même sort. Il faut donc plutôt penser à s'esquiver dès qu'on voit que cette scène tragique va commencer, et on le peut facilement faire, si les autres s'en apperçoivent, en promettant qu'aussitôt qu'on aura satisfait à certains besoins, on reviendra.

Il n'y a pas plus de vingt ans que les sauvages ne donnent plus si fréquemment de ces sortes de scènes ; cependant il en est arrivé trois de mon temps, une à l'Isle Saint-Jean il y a dix-huit ans, une autre fois dans un endroit qu'ils appellent Maligaouèche, petite péninsule dans l'Isle Royale à l'Est de Louisbourg et qui en est distante de vingt et deux lieues. Là il y a onze ans, que les sauvages de ma mission firent tuer de la même manière par leurs jeunes gens cinq anglois tous petits qu'ils avoient déjà depuis longtemps avec eux, et dont j'espérois faire par la suite de bons catholiques ; voilà ce que leur fit faire l'eau de vie que des françois hyvernans aux environs de cette mission leur

vendirent pour de la pelleterie. Une 3e fois la même chose arriva il y a dix ans actuellement révolus au portage de Miré, à onze lieues de Louisbourg. Un habitant de Louisbourg que je ne veux pas nommer, étant venu de ces côtes-là à la chasse aux perdrix trafiqua avec eux un petit baril d'eau de vie d'environ quatre à cinq pots pour de la pelleterie. Ils s'en enivrèrent, après quoy ils firent souffrir mille tourmens à un pauvre jeune garçon anglois âgé tout au plus de dix-huit ans, qu'ils avoient depuis trois jours fait prisonnier de guerre. Malheureusement pour luy je ne me trouvai point alors au portage de Miré, car si j'y avois été, je luy aurois infailliblement sauvé la vie, comme il m'est arrivé de la sauver à beaucoup d'autres, en semblable cas. Les femmes particulièrement se signalèrent du côté de la barbarie et de la cruauté qu'ils exercèrent sur cet infortuné, parcequ'elles se trouvèrent alors pour la plupart yvres comme les hommes. Un domestique sauvage que j'avois à moy, qui ne m'avoit pas suivi où j'étois allé, parce qu'il falloit qu'il gardât notre petite chapelle faite d'écorce, et notre cabanne qui étoit tout auprès, me dit qu'il avoit fait entendre comme il avoit pû à ce jeune anglois qu'aussitôt qu'on luy auroit délié les bras il fit le signe de la croix en prononçant en même temps les SS. noms de Jésus, Marie, Joseph, et qu'il nommât souvent Patriarche M. Maillard, Patriarche M. Maillard, comme voulant leur faire entendre qu'il me connoissoit et qu'il auroit bien voulu me voir ; que par ce moyen il pourroit se soustraire à une mort qui

1755

10 = 1745

R. J.

paroissoit certaine ; qu'il devoit au moins être bien assuré qu'il ne mourroit pas si tôt. Ce jeune homme se conforma assez exactement à tout ce que le sauvage luy avoit assez bien fait entendre ; mais une chose à laquelle le sauvage ne fit pas attention, qui étoit de dire à ce jeune homme de faire le signe de la croix plutôt de la main droite que de la main gauche, et de prendre bien garde de se servir plutôt de cette main que de l'autre, fut ce qui perdit le pauvre anglois. Aussitôt qu'il eut les mains libres, il se signa du signe de la croix, se servant malheureusement de sa main gauche. Les sauvages, qui avoient la hache levée sur luy, quoi qu'ils fussent yvres, ne purent ne point faire attention à ces marques de christianisme et de catholicité que donnoit dans ce moment le jeune anglois ; ils suspendirent pour quelque temps leur sanglante exécution, se regardant les uns les autres, et ne sachant plus ce qu'ils devoient faire ; car ils le croyoient Priant. Ce fut une de leur vieilles Canidies, qui, les voyant comme immobiles, leur dit : " Qui vous a donc fait impression de la part de cet esclave ? qu'il faut peu de chose pour vous faire changer de sentiment ! Si vous vouliez tant soit peu réfléchir sur ce qui est maintenant capable de vous en faire changer, vous verriez qu'au lieu d'être portés à luy laisser la vie, il vous convient de la luy arracher sur le champ : car il vous trompe. Il n'est pas Priant. Faites luy faire une 2de. fois le signe de la croix ; si je vous convainc que c'est par là qu'il vous duppe, vous me le livrerez, et je sçaurai qu'en faire." Ils luy dirent : " Soit,

notre grande mère.” Alors cette vieille jongleuse s’approchant de l’anglois, lui dit : Ecoute, ma bête, tehiktoui, n’touèm ; fais encore le signe de la croix, apch k’louchioktōgi. Ce que mon garçon qui étoit là luy fit assez bien comprendre, oubliant néanmoins de luy dire de se servir plutôt de la main droite que de la gauche. L’anglois fit donc le signe de la croix toujours avec la gauche, et croyant bien faire il le fit plus d’une douzaine de fois de suite. La vieille sauvage dit aux autres, qui regardoient cela avec étonnement et admiration : “ Avez-vous remarqué, vous autres, de quelle main il se sert pour faire le signe de la croix ? on m’a appris aussi bien qu’à vous, et le Patriarche m’a toujours dit qu’il falloit faire avec la main droite, et non avec la gauche, le signe de la croix : or de quelle main se sert-il en votre présence pour le faire ? je vous le demande, vous le voyez : il n’est donc pas Priant, il est anglois, aglachiès Slà.” Ils luy répondirent : “ Nous n’y prenions pas garde, tu dis vray, notre grande mère, prends-le, il t’appartient.” Ce misérable fut donc dès ce moment livré aux femmes, qui comme des furies se saisirent aussitôt de luy, l’attachèrent à un tronc d’arbre, luy saisirent les deux jambes l’une contre l’autre, firent un feu très-ardent devant luy et fort près de luy ; ensuite elles approchèrent un brasier extrêmement vif des plantes de ses pieds, qu’elles luy faisoient tenir présentées à ce feu. Vous eussiez vû alors cette troupe de Tysiphones, de Mégères et d’Alecto excitées à répondre aux pitoyables hurlemens du patient par des huées insultantes, à prendre des

fisons ardens, et à les luy appliquer sur les endroits du corps les plus sensibles à la douleur, à sauter et danser autour de luy comme de véritables insensées, à prendre leurs coûteaux pour luy faire sur le dos et sur les épaules des incisions profondes et par conséquent très douloureuses, enfin à le retirer un peu plus à l'écart du feu quand on voit que le cœur luy manque, à attendre qu'il ait un peu repris ses sens pour luy faire plonger les jambes et les pieds qu'il a tout grillés dans une chaudière pleine d'eau bouillante, à luy lever la chevelure, c'est-à-dire, la peau de dessus la tête avec les cheveux qui y tiennent. Elles ne purent pas luy en faire souffrir davantage, parcequ'il expira après avoir subi ce dernier supplice ; cependant elle luy arrachèrent la langue, quoiqu'il fût mort, dans le dessein de la faire manger à un autre pauvre vieillard anglois, prisonnier comme celui-ci, et destiné à subir le même sort. J'arrivai le lendemain de cette expédition. Lorsqu'on m'eut raconté toute cette histoire, je demandai s'il n'y avoit plus parmi eux d'eau de vie, et s'il n'y avoit plus personne d'yvre ; mon garçon et plusieurs autres sauvages tant hommes que femmes en qui j'avois beaucoup de confiance, me dirent que tout étoit tranquille, mais qu'il seroit bon que j'attendisse encore jusqu'au lendemain pour que ce que je me proposois de leur dire à ce sujet, ne fût pas sans fruit. Je profitai de l'avis, et je fis fort bien, cependant il me fut impossible de dormir de toute la nuit, tant cet acte de cruauté commis de leur part, me révoltoit, et me faisoit de la peine. Le lendemain